

LA

# Petite Tunisie

## ABONNEMENTS

SIX MOIS : 4 FR. — UN AN : 8 FR.  
(Etranger, port en sus)  
(les abonnements se payent d'avance).

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

TUNIS. — 14, rue Al-Djazira, 14. — TUNIS.

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal

## INSERTIONS

Les annonces sont reçues au bureau du journal, coin des rues La Valette et de Damemarck et à l'imprimerie Franco-Tunisienne.

## SOMMAIRE

A Genoux !...  
Le républicanisme de M. Massicault.  
Election sénatoriale de Seine-et-Oise.  
L'Alliance israélite de Tunis.  
Un fonctionnaire nuisible.  
De Marseille à Tunis en 26 heures.

## A GENOUX !...

A genoux, Monsieur le ministre, l'expiation commence pour vous !

Mais êtes-vous bien encore notre ministre ? Vous en avez peut-être la fonction, le titre, mais, à coup sûr, vous n'en avez plus l'autorité ; vous n'êtes, aujourd'hui, qu'un vulgaire blackboulé, une double épave du suffrage universel ; de ce suffrage universel dont vous, républicain de la veille, vous n'avez pas voulu en Tunisie pour la nomination des membres de la Conférence Consultative et des municipalités. A son tour il a repoussé avec dédain votre candidature.

Malgré la haute fonction dont vous êtes investi, malgré vos nombreux services à la France et la République, qui vous ont, vous, petit pion, en vingt années, fait commandeur de la Légion d'honneur, ministre plénipotentiaire de première classe et millionnaire ; malgré l'appui du gouvernement dont vous vous êtes dit le candidat et qui n'a pas osé vous désavouer parce qu'il tenait au fond à ce que vous fussiez élu afin de vous enlever d'ici où vous vous cramponnez ; malgré tout cela, vous n'avez pu vous faire nommer sénateur !

Ainsi que nous l'attendions, les électeurs de Seine-et-Oise, qu'on ne prend pas, comme ceux de Tunis, avec de belles promesses, des phrases ronflantes sans cesse répétées depuis près de sept ans, viennent, après ceux de Néronde, de condamner, encore une fois, votre politique néfaste, funeste, louche et antifrançaise, en un mot, votre politique italienne.

Nous les en remercions sincèrement et du plus profond de notre cœur.

Ah ! vous avez cru, M. Massicault, que vos beaux discours suffiraient pour vous faire passer haut la main, comme une lettre à la poste, vous avez pensé que la voix gémissante de vos compatriotes qui souffrent — et que vous essayez d'étrangler — n'arriverait pas en Seine-et-Oise ; vous vous êtes, une fois de plus, trompé dans vos calculs.

Ce n'est pas impunément, monsieur, sachez-le, qu'on fait dire dans des réunions publiques, par des salariés que : « les Français sont, en Tunisie, dans la même situation qu'à Rome et à Berlin » ; qu'on repousse le suffrage universel demandé par toute une colonie ; qu'on réserve toutes ses faveurs aux Italiens ; qu'on en inonde les administrations ; que les chantiers du gouvernement ou des municipalités sont exclusivement composés de nos pires ennemis, tandis que vous laissez vos compatriotes crever de faim.

Il faut espérer que la leçon sera bonne ; qu'elle aura servi et que, maintenant, si tant est que vous ayez l'aplomb

de revenir, sans expulser les Européens non français, des emplois qu'ils occupent, vous leur préférerez, à l'avenir nos nationaux, vous favoriserez nos compatriotes ; vous n'enverrez plus en Sicile des contre-mattres italiens pour recruter des carriers et des tailleurs de pierre et en amener un chargement complet.

La devise d'un Résident général doit être : « la préférence aux Français ».

C'est pour ne pas avoir gouverné dans ce sens, M. Massicault, que vous venez d'essayer un nouvel et pénible échec qui vous guérira à jamais de l'envie de solliciter à nouveau les suffrages d'hommes qui n'attendent rien de vous, d'hommes libres et non de laquais, comme la plupart des membres des Chambres de Commerce et d'Agriculture.

Personne ne peut nier — l'organe officiel excepté — que les électeurs de Seine-et-Oise viennent de donner au gouvernement — qui maintient à la tête du Protectorat, envers et contre tous, M. Massicault — une leçon en repoussant comme il convenait la candidature de son ministre plénipotentiaire.

Mis au courant par tout le monde des faits, gestes et actes du Résident général de France en Tunisie, ils ont été écœurés de la conduite de l'homme qui avait, par dessus le marché, l'audace de faire étalage de ses services (?) rendus à la France et à la République et de solliciter leurs suffrages. Ils ont protesté, bulletin en main contre le maintien de M. Massicault en Tunisie. Ils ont signifié au gouvernement — les conservateurs exceptés, grâce à l'appui de M. Picot, copropriétaire de Schuigui et membre de l'Institut — qu'ils entendaient que l'on débarrassât, sans retard, la Tunisie d'un homme aussi nuisible aux intérêts français que le ministre qui la gouverne actuellement.

La France entière indignée, qui a condamné M. Massicault et dont le verdict, cette fois, est sans appel, lui crie : « A genoux !... Place à un autre.

Le journal officiel nous apprend que M. Massicault n'aurait pas démissionné s'il avait été élu sénateur de Seine-et-Oise.

Alors le radoteur en chef du journal du coin peut-il expliquer pourquoi son bailleur de fonds avait pris l'engagement formel de se démettre de ses fonctions de Résident général, s'il était nommé ?

Qui voulait-on tromper ?  
Entre nous, il faut avouer que les électeurs de Seine-et-Oise ont joliment bien fait de repousser la candidature d'un monsieur qui, lors qu'on lui demande s'il se retirera devant le candidat républicain qui aura obtenu le plus de voix, répond que ce sont des tontines électorales d'autres temps !

Pour que MM. Cambiaggio et Janin se décident à faire une enquête, faudra-t-il que nous donnions les noms des employés prévaricateurs ?

Il nous semble que nous en avons assez dit afin de les faire agir.

Laisser courir les choses serait accepter une responsabilité dont nous les savons incapables.

## LE RÉPUBLICANISME DE M. MASSICAULT

Il y a deux ans, lorsqu'eurent lieu les élections pour le renouvellement de la Chambre de Commerce, M. Massicault faisait écrire au sujet de la liste du journal la Tunisie, que c'était une liste composée de réactionnaires. Plus récemment, à une demande d'explication qui lui était adressée par M. Ribot à propos des attaques de la Tunisie, M. Massicault répondait que les écrivains de ce journal étaient des réactionnaires avérés, élucidant ainsi la demande.

Le blackboulé de Versailles pourrait-il expliquer pourquoi toutes les voix conservatrices se sont portées sur son nom ? pourrait-il dire pourquoi toute la presse conservatrice a conseillé à ses amis de voter pour lui ? pourquoi il n'a pas déclaré hautement qu'il répudiait les suffrages des réactionnaires ?

Quand M. Massicault viendra, à présent, faire étalage de son républicanisme, la population saura à quoi s'en tenir.

Il se peut qu'il ait été républicain, mais aujourd'hui, absolument grisé par le pouvoir absolu, il y a loin entre un républicain et M. Massicault.

Nous nous en souviendrons à l'occasion.

On nous annonce que M. Massicault a l'intention de demander un congé illimité qu'il prolongerait jusqu'après le 1<sup>er</sup> janvier.

M. Blondel, secrétaire d'ambassade et chargé d'affaires le remplacerait pendant son absence.

## ÉLECTION SÉNATORIALE DE SEINE-ET-OISE

Bien qu'arrivant bon dernier, comme notre ministre en Seine-et-Oise, nous nous faisons un devoir de publier le résultat de cette élection, dont M. Massicault se souviendra longtemps.

M. Hamel, candidat radical 746 voix, élu.  
M. Massicault, candidat du gouvernement opportuno-réactionnaire 595 v. blackboulé.

Tout est bien qui finit bien.  
Vivent les électeurs de Seine-et-Oise !

## LE PATRIOTISME MÉDICAL

Le rôle du médecin doit-il se borner à coucher par écrit une recette qu'il colle à son malade après l'avoir examiné ? non. Il est d'usage à Tunis, ce pays de toutes les surprises, que le médecin vous dise après vous avoir sculpté « Il faut aller chez tel pharmacien chercher cela, sans quoi ça ne vaudra rien ». Y a-t-il donc des médecins qui aient réellement intérêt à ce que leurs clients aillent acheter leurs drogues là plutôt qu'ici ? Y a-t-il donc des médecins de nationalité française, qui devraient plutôt être de nationalité juive, et qu'une complaisance mystérieuse a peinturluré d'un badigeon administratif, y a-t-il des médecins français capables de dire : « chez les Français, ça ne vaut rien ; c'est là qu'il faut aller ». Là chez un Italien. Nous mettrons si besoin les points sur les I.

## L'Alliance Israélite de Tunis

(Suite)

XVI

A Monsieur le Ministre plénipotentiaire, Résident général de la République française à Tunis.

Monsieur le Ministre,

A quoi sert d'élaborer des décrets si on ne veut pas veiller à leur exécution ?

Et qui devons-nous rendre responsable, aujourd'hui, de toutes les inexactitudes, de toutes les fraudes et de toutes les maladroites qui se commettent chaque jour dans nos communautés ?

Déjà, depuis quelque temps, des plaintes nombreuses n'ont cessé de nous parvenir de tous les côtés, protestant contre les agissements de la communauté livournaise, et, le meilleur chemin que nous avons à prendre, n'est-ce pas celui de nous adresser à vous ?

Vous ne devez pas ignorer, Monsieur le Ministre, que, par décret en date du 4 kaada 1305 (12 juillet 1888) le gouvernement tunisien a bien voulu nommer à la tête de ladite communauté trois membres qui doivent être renouvelés tous les ans. Comment se fait-il alors que MM. Daniel Bonan, Haï Bembaron et Daniel de Raphaël Scialom, qui ont été nommés également pour un an, le 23 novembre 1890, gardent encore, aujourd'hui, une fonction qu'il ne leur est plus possible d'occuper ?

Il y a quelques jours seulement, M. Haï Bembaron s'est enfin décidé à donner sa démission ; qu'attendent les deux autres pour donner la leur ?

Est-ce par hasard une négligence du gouvernement ou une manœuvre de ces messieurs ?

D'un côté ou de l'autre, c'est nous, pauvres contribuables, qui sommes les dindons de la farce et c'est nous qui souffrons : nous souffrons du désordre chaque jour croissant parmi nos coreligionnaires et nous souffrons de voir notre argent gaspillé alors qu'il y a un très grand nombre de familles israélites dans la misère.

Nous ne finirions jamais, Monsieur le Ministre, si nous voulions mettre sous vos yeux tous les griefs que la colonie israélite livournaise a contre ces deux personnages, nous nous contentons seulement d'appeler votre bienveillante attention sur les faits suivants :

On a élevé inutilement au cimetière livournaise une immense muraille qui a coûté à la caisse de bienfaisance plus de trois mille francs, tandis qu'il y a des tombes qui datent de plus d'un an et demi et qui ne sont pas encore construites, comme l'exige l'usage du pays.

Le nombre des mendiants israélites augmentent tous les jours alors que la mendicité devrait être supprimée.

Nos malades ne sont plus soignés, nous avons des preuves attestant qu'on leur a refusé toutes sortes de secours.

Nos malheureux sont abandonnés et jetés dans les rues, nous connaissons

en outre en Livournais, aveugle de naissance, à peine âgé de 23 ou 24 ans, qui, faute de logement, passe ses nuits à la belle étoile, au milieu de la rue, soit à Sidi-Mardoum, soit à Si-Sridek ; nous nous étonnons fort que les agents qui ont l'habitude de dresser procès-verbal contre les personnes qui n'ont pas de domicile fixe, n'aient pas encore mis la main sur celui-là qui n'en a pas du tout.

On s'est emparé de certaines propriétés qui ont été laissées dans son testament par feu Raphaël Enriquez au *Talmoud-Toura* (école de l'Alliance).

On a vendu en cachette un *Sipher* (table de loi) appartenant au feu docteur Benjamin Boccara.

Enfin, tout récemment, le 1<sup>er</sup> octobre courant, un commencement de révolution sanglante a eu lieu dans la grande synagogue livournaise. Grâce au secours des agents de police, cet incident n'a eu aucun résultat grave.

Vous voyez, Monsieur le Ministre, à quoi vous nous exposez par votre silence ? Le remède est si simple pourtant : vous n'avez qu'à faire respecter et mettre à exécution le décret beylical du 4 kaada 1305. En agissant ainsi vous nous permettez de nommer d'autres membres dignes de nous représenter, en remplacement de ceux qui, jusqu'ici, n'ont fait que commettre maladresses sur maladresses.

Ouvrez une enquête, et nous sommes prêts non seulement à vous prouver les faits que nous avançons, mais encore à vous apprendre des choses qu'il ne nous est pas possible d'écrire dans un journal, choses qui révoltent la conscience de tout honnête homme.

Une enquête, Monsieur le Ministre, éclaircira les points les plus obscurs. Mais méfiez-vous de demander des renseignements soit à M. Cazès soit au Caid Elie Bourgel qui ont tout intérêt à cacher la vérité, tandis que nous, Monsieur le Ministre, nous n'avons pas peur de nous compromettre toutes les fois qu'il s'agit de relever l'honneur ou la situation de nos coreligionnaires.

Dans l'espoir que vous voudrez bien mettre à exécution le décret du 4 kaada 1305 (12 juillet 1888) et ouvrir l'enquête que nous vous demandons, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

On nous affirme que le petit rabbin Sitruk, l'ami intime de M. Cazès, commence à s'occuper de nos affaires.

Nous prions ce monsieur de se tenir tranquille, car il a moins que tout autre le droit de lever la tête.

Qu'il y prenne garde !

Nous apprenons avec douleur la mort, à Tripoli, de Monsieur *Benjamin Khiat*, âgé de 38 ans, ancien sous-officier d'artillerie à Toulon et parent de notre honorable coreligionnaire et ami Monsieur Haï Khiat, négociant à Tunis.

Nous prions la famille Khiat de bien vouloir agréer nos plus sincères compliments de condoléance.

H. LE COLLU.

(A suivre.)

M. le Ministre de la Plume nous obligera-t-il longtemps encore à lui demander sa démission de gouverneur-caïd de Sfax.

Sa position devient fautive. Le gouvernement n'ose lui demander sa démission, mais, puisqu'il s'entête, le jour viendra bien où on le forcera à la donner bon gré mal gré. Il devrait éviter qu'on en arrive à cette extrémité là,

S'il est assez juif pour en faire une question de gros sous, qu'on lui augmente ses appointements de ministre de la Plume.

La rue des Glacières, entre la place de la Bourse et la rue Zarkoun, c'est-à-dire en plein centre de la ville, est en passe, si la municipalité n'y met bon ordre, de

devenir une véritable succursale de la rue .... El-Mekhtar.

Des caboulots tenus par des filles de joie surgissent comme par enchantement, grâce à la cupidité des propriétaires qui disent que l'argent n'a pas d'odeur.

Espérons que ces messieurs, dont un joua autrefois un petit rôle dans la politique tunisienne ne voudront pas acquiescer la triste réputation de « beaux-pères tunisiens ». Nous doutons que cela flatte leur amour propre.

On nous prie de demander à qui de droit, l'enlèvement de quelques grosses pierres qui se trouvent devant l'immeuble Colosio, avenue de la Marine, et qui dépendent notre avenue.

Par ces temps changeants et humides nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de se vêtir d'un pardessus.

Qu'ils consultent M. Massicault, qui leur donnera l'adresse d'un tailleur dont les vêtements ont une coupe irréprochable et à des prix doux.

## UN FONCTIONNAIRE NUISIBLE

En présence des gaspillages monstrueux — sans cesse renouvelés — des Travaux Publics, nous disions la semaine dernière, qu'il n'y avait pour les éviter à l'avenir qu'un remède radical : un coup de balai dans le haut personnel de cette administration. Et nous avions raison ; tout le monde nous approuvait.

Nous espérons fermement qu'on ordonnera en haut lieu une enquête afin de connaître l'ingénieur qui allait encore faire perdre, sans notre confrère du *Pilori Tunisien*, la bagatelle de trois cent mille francs au Trésor et qu'on nous débarrassera ensuite des gens qui jonglent aussi facilement avec les deniers des contribuables. Il n'est pas possible — même à un gouvernement, soit-il tunisien — de conserver des fonctionnaires qui, par leurs fausses manœuvres ou leur incapacité font perdre à l'Etat des sommes se chiffrant par plusieurs centaines de mille francs.

On ne peut, non plus, croyons-nous, laisser en fonction des hommes qui croient avoir la science infuse alors que ce sont des ignorants, des êtres arriérés, de l'âge peut-être antédiluvien, à l'esprit obtus, réfractaires à tout progrès, en un mot nuisibles aux colonies où ils ont le malheur d'être envoyés.

Le directeur général des Finances est dans ce cas et nous le regrettons pour nous-mêmes et pour lui.

Lorsque nous réclamions le changement ou même la retraite de M. Depienne, nous espérions que le gouvernement le remplacerait par un fonctionnaire aux idées larges, un transformateur, un innovateur, un homme comme il en faudrait un à la tête des finances de la Tunisie et nous étions loin de penser qu'en nommant M. Ducroquet, le gouvernement nous changeait, qu'on nous passe cette expression triviale, un cheval borgne contre un aveugle.

Il en est malheureusement ainsi. Depuis qu'il a franchi l'échelon de la sous-direction à la direction générale des Finances, M. Ducroquet nous a donné la mesure de ses capacités. Il aurait cent fois mieux valu qu'on laissât M. Depienne. Avec ce dernier, au moins, si on ne faisait pas de progrès, on ne reculait pas de plusieurs pas.

On sait que les impôts les plus divers existent en Tunisie. Tout ce qu'on a pu imposer l'a été. Nous croyons même qu'on a imposé les femmes qui nous divertissent avec la danse du ventre ! si on l'avait osé, nous sommes sûr, on aurait imposé la.... mélasse. Mais ce qu'il y a de curieux ; dans ce pays béni où fleurit l'oranger et le... Sicilien, c'est que dans la région nord, le mode d'imposition ne soit pas le même que dans la région sud, dans l'est que dans l'ouest.

Ainsi, pour les oliviers, par exemple, alors que le Sahel, c'est-à-dire la région de Sousse paie l'impôt désigné sous le nom kanoun, c'est-à-dire que le propriétaire d'oliviers paie à raison du nombre de pieds qu'il possède et encore le taux de cet impôt n'est pas uniforme, il varie suivant les localités — dans la région nord, celle de Tunis, le Cap-Bon, Mornag, Bizerte et toute la vallée de la Medjerdah le kanoun est remplacé par un impôt de 10 0/0 désigné sous le nom de *achour zitoun*, sur la production de l'huile.

Ce droit comporte, en outre, pour ceux qui y sont soumis, l'obligation de faire leur fabrication dans la région même avec l'interdiction absolue de transporter leur récolte en pays de kanoun ! Ce qui est on ne peut plus stupide et vexatoire, on en conviendra.

Sur la demande de plusieurs colons, fabricants d'huile de la région de Tunis, le Résident avait nommé, il y a quelques mois, une commission composée de membres de la Chambre de Commerce, de la Chambre d'Agriculture, pour étudier la question et proposer une décision conforme aux *desiderata* de tout le monde, un impôt à établir aussi bien à Sousse qu'à Tunis, à Kairouan qu'à Bizerte.

La commission s'était finalement mise d'accord pour faire payer aux propriétaires d'oliviers tant par pied, de la sorte, les indigènes du nord auraient soigné leurs arbres comme leurs coreligionnaires du sud afin de leur faire rapporter le plus possible ce qu'ils ne font pas présentement, *laissant à Dieu seul le soin* des oliviers, dont le rapport est au petit bonheur.

Les membres de cette commission qui comprenait M. A. Ventre, président de la Chambre de Commerce, pensaient que satisfaction leur serait donnée puisqu'ils étaient tous d'accord. Ils avaient compté sans l'illustrissime directeur général des Finances M. Ducroquet. Celui-ci, loin de partager les vues des personnes intéressées, a fait admettre au contraire par l'administration un règlement qui a fait pousser de hauts cris, même aux amis du Résident, un règlement qui a fait envoyer avec raison, de nombreuses protestations au Résident général par intérim. Ce règlement n'est autre que l'exercice en France, c'est-à-dire qu'on placera dans chaque huilerie un employé de l'administration des finances, afin de faire le relevé des sorties !

Il n'y avait que M. Ducroquet pour être capable de faire adopter par le gouvernement qui n'y entend goutte une mesure aussi monstrueuse, aussi draconienne. Dans le temps où les impôts *achour-zitoun* ou *kanoun* étaient affermés les fabricants d'huile pouvaient encore s'arranger avec le fermier, pour ne pas avoir sur le dos son représentant, tandis que cela ne sera pas possible avec l'employé subalterne de l'administration.

Les fabricants d'huile l'auront constamment là et devront le subir. On le voit, cet excellent M. Ducroquet veut importer en Tunisie ce que l'on condamne en France. C'est un fonctionnaire inventif — à rebours.

Nous espérons que les protestations qui sont parvenues au gouvernement feront réfléchir qui de droit avant l'application des bêtises de M. Ducroquet.

En tous cas, que penser d'un fonctionnaire qui, au lieu de marcher dans la voie du progrès, veut nous ramener en arrière !

Il fallait un innovateur....

La place de M. Ducroquet n'est pas dans une colonie naissante.

Nous rappelons au public que les *Monts de Piété de Tunisie* font une émission de 2.000 actions de 500 francs afin de créer les succursales de Sousse, Sfax, Gabès et Bizerte.

Le 1<sup>er</sup> quart seulement soit 125 francs est appelé, les autres le seront à la répartition.

En plaçant ses économies dans les *Monts de Piété de Tunisie* c'est une excellente affaire que l'on fait.

A ceux qui ont des livrets de la caisse d'épargne, nous leur conseillerons de retirer leur argent et d'acheter des actions des *Monts de Piété Tunisiens*.

Non seulement leur argent est garanti mais ils toucheront des dividendes pouvant s'élever jusqu'à 14 0 0.

## DE MARSEILLE A TUNIS en 26 heures

Ce qu'il y a de désagréable lorsqu'on va de Marseille à Tunis ou de Tunis à Marseille, c'est de passer deux nuits en mer. On a beau avoir l'habitude des voyages, être bronzé et entraîné, lorsqu'on descend le soir dans la cabine étroite, qu'on s'allonge péniblement sur la couchette qui rappelle quelque peu, par la forme, la chemise définitive de sapin, de chêne ou de plomb, on est peu ou prou fâcheusement impressionné. Au clair soleil, sur cette mer qu'on s'obstine à trouver bleue lorsqu'elle est si souvent jaune et à trouver calme lorsqu'elle est si souvent agitée, au clair soleil, l'appréhension d'abordage, d'incendie ou de naufrage est quasi nulle. On fait les cent pas sous la tente, ou on fume des cigarettes, ou on joue à la manille, on se bat les flancs enfin d'une manière quelconque pour tuer les heures ; mais on est en somme plus en proie à l'ennui qu'à l'inquiétude.

La Compagnie Transatlantique, toujours soucieuse du bien-être de ses nombreux passagers, ne pourrait-elle pas trouver un truc pour diminuer le temps de prison d'ic-eux sur les paquebots ? C'est surtout en matière de voyages que le temps c'est de l'argent. Tous les jours la course au clocher pour atteindre l'« infâme capital » devient plus vertigineuse. Il ne s'agit plus d'aller vite, il faut aller plus vite que les autres. Arriver bon premier, tout est là et il ne se produit jamais de « walk over » dans la course en question.

Au lieu de mettre 34 heures ou même 40 pour franchir le fossé qui nous sépare de chez nous, ne peut-on se contenter de 26 ? Evidemment oui, ce temps suffirait à l'aide d'un dispositif très simple.

Les mécaniciens ont l'habitude de huiler leurs machines afin que leurs articulations ne grippent pas. Le paquebot tout entier est grippé par la mer, il n'y a qu'à huiler le paquebot. Est-ce assez enfantin ? je vous le demande.

Qui ignore la propriété que possède l'huile de calmer instantanément les flots en courroux ? Qui ne sait combien sont concluantes sur ce point les expériences faites en 1887 dans le port de Folkestone ? A-t-on oublié que le commandant du steamer « Bohemia », pris par une tempête épouvantable en plein Atlantique, éteignit ses fourneaux, mouilla autour du navire cinq sacs d'étoupe imbibés d'huile et se trouva au milieu d'un lac durant que les lames se brisaient avec furie à distance respectueuse ? Il dépensa ainsi en 24 heures 59 kilos d'huile et économisa 35 tonnes de charbon qu'il aurait dû brûler pour se tenir debout au vent.

Une couche d'huile d'une épaisseur d'un quatre-vingt-dix-millième de millimètre, étendue sur la mer, supprime la houle, le clapotis, le ressac, et par suite le tangage et le roulis presque absolument.

Etant donné qu'on navigue bien mieux et bien plus vite sur l'eau calme et qu'on peut créer le calme à volonté, pourquoi ne le fait-on pas ?

Pourquoi, à bord des paquebots dits « à grande vitesse », n'y a-t-il pas à babord et à tribord de l'étrave deux boîtes à huile la laissant filer goutte à goutte de telle façon qu'une nappe protectrice entoure le bateau ? L'hélice tournerait constamment d'une façon utile, le tangage ne la ferait pas tourner dans le vide et la totalité de sa force de propulsion serait employée.

Cela augmenterait-il la vitesse du bateau et la durée de la traversée pourrait-elle être réduite à 26 heures ? Qu'on s'adresse au commandant anglais Frank Myler et à l'amiral Cloué qui ont, pensons-nous, quelque compétence en la matière.

Le bruit court que M. Fabry, président de notre tribunal, aurait permuté avec un conseiller de la Cour de Rouen. Son départ serait imminent.

Par ces temps de chaleur lourde les médecins les plus réputés conseillent de boire de la bonne et fraîche bière. C'est la meilleure boisson, surtout en ces pays d'Orient.

Nous ne pouvons mieux faire que de recommander la **Brasserie Kessler** où l'on trouve une délicieuse bière que l'on boirait pendant vingt-quatre heures sans s'arrêter.

Qu'on aille y goûter et on nous en donnera des nouvelles.

La brasserie Kessler livre à domicile.

Les **Rhumes** et les **Bronchites** ne résistent pas à l'usage du **Sirap de Polygala composé** dont le seul dépôt à Tunis est situé à la pharmacie de première classe, rue d'Italie, numéro 19.

Par ces temps de grandes chaleurs, nous recommandons tout particulièrement à nos amis et lecteurs l'élixir de **CHINA BRIGNONE** qui a été primé à l'exposition nationale de Palerme.

Cet élixir est très précieux pour les personnes débilitées et manquant d'appétit et spécialement pour les convalescents de fièvres paludéennes, typhoïde en un mot, pour toutes les personnes qui veulent se bien porter.

### Vente Volontaire

au Consulat d'Allemagne de plusieurs

## Tapis de Perse

appartenant à M. le Consul général REITZ.

### AVIS

Monsieur connaissant **culture de la vigne** demande gérance ou administration d'un vignoble. Bonnes références. S'adresser à M. Carpentier, cultivateur à El-Hadjar par Duzerville (Algérie).

## Agence Soria

16, rue de Rome (près de la Gare italienne) TUNIS

**Débarquements et Embarquements** Transit, commission et consignation

**Service des Bagages et Marchandises** entre TUNIS et LA GOULETTE

Transports et Messageries pour toute la Tunisie

Occasion à saisir

### POUR CAUSE DE DÉPART

Maison meublée : **18 pièces** confortablement meublées avec meubles en bon état. — Constamment louée à des fonctionnaires.

Quartier central européen. — bail huit ans. — Location annuelle 2.500 fr. Rapport mensuel : 450 à 480 francs. Prix à débattre au comptant.

S'adresser au bureau du journal, 14 rue Al-Djazira.

### SUCCURSALE D'ESSVIK

enclos de la Douane

Bois de Suède pour clôtures :

0.016+0.05 à 0 fr. 07 le mètre courant.  
0.022+0.05 à 0 fr. 09 »  
0.025+0.05 à 0 fr. 10 »

Longueurs de 1<sup>m</sup> 05 et 1<sup>m</sup> 52

Entrepôt de Charbon de Terre Pétrole fin et ordinaire

## S. SPACE

BUREAUX :

5, rue de Danemark, en face de la salle des ventes

Dépôt : à la Marine

près de l'Usine à Gaz

**PAIN DE MÉNAGE 40 cent.**  
(3 livres)

Dépôt principal :

Boulangerie Centrale, 14 r. d'Espagne

## Prochainement

OUVERTURE DE LA FABRIQUE

ET DU

GRAND MAGASIN DE MEUBLES

Mauri ANTONIO

5, Rue Sidi-Kadous. — TUNIS

près du Consulat d'Italie

Spécialité de mains-courantes. — réparation de meubles en tous genres. — Emballages et déménagements

Cie Royale Hongroise de Navigation maritime ADRIA Agence de Tunis

Les Fils de M. VENTRE et C<sup>o</sup>  
11, Rue d'Allemagne

Ligne régulière bi-mensuelle desservie par des Paquebots à grande vitesse entièrement aménagés pour Voyageurs. Les départs de Fiume auront lieu tous les 10 et 28 du mois, à neuf heures du matin. Arrivées à Tunis, tous les 16 et 3 du mois.

Les départs de Tunis pour Malte, Catane Messine, Bari, Trieste et Fiume, tous les 4 ou 5 et tous les 17 du mois, à deux heures de l'après-midi.

Le paquebot **CAROLA** partira pour Malte direct et escales ci-dessus. lundi 17 octobre 1892, à deux heures de l'après midi.

## PIANOS ET MUSIQUE

Vente et location de Pianos entièrement neufs

des meilleures manufactures de France. A. DUMAS, fournisseur de la maison Royale de Portugal.

LISTZ. - EVRARD. - MULLER, etc.

**Accords et Reparations** Prix modérés

PAUL MERLE

TUNIS. — En face la poste — TUNIS

## Clément MODIGLIANI

### CHARBONS

français et anglais, toutes marques à des prix défiant toute concurrence  
11, rue Zarkoun, Fondouk Younés  
TUNIS

### DÉPÔT A LA MARINE

CHANGEMENT de PROPRIÉTAIRE

## HOTEL PAPAYANNI

TUNIS. — 12, Rue d'Italie, 12. — TUNIS  
Aimé EYRIÈS, propriétaire

RESTAURANT DE PREMIER ORDRE Salons réservés pour MM. les officiers

Salle pour Noces et Banquets

Installation et service de premier ordre. — Chambres à 2 fr. 50 par jour, bougie et service compris (au mois, 65 francs) — Repas à 2 fr. — Pension 80 fr. par mois. — Conditions spéciales pour MM. les officiers et les employés des administrations.

Etablissement spécialement recommandé à MM. les colons et voyageurs pour son service, sa propreté et sa situation au centre de la ville.

### A CÉDER

Un magasin de Modes

Bien situé, bonne clientèle, d'une valeur approximative de quatre à cinq mille francs expressément au comptant. S'adresser à l'Imprimerie Franco-Tunisienne.

### Pour cause de départ

A vendre ou à louer à Médenine.

1° L'épicerie avec ses dépendances;  
2° La boulangerie avec matériel;  
3° Un Café-restaurant;  
4° Un débit de liqueurs.  
Le tout au centre des affaires avec logements etc.

Toute facilité de paiement. S'adresser à l'Épicerie Française, à Médenine, par Gabès.

### Ciments supérieurs

THORRAND et C<sup>o</sup>

à Voreppe, près Grenoble (Isère) Spécialité de Travaux en ciment. — Caves en ciment, garanties. — Canalisation de tous diamètres et à fortes pressions. — Dallages. — Fabrication de Carreaux en Ciment comprimé — Chaux hydraulique d'Hamman-el-Lif.

Pour les commandes, s'adresser à M. F. THORRAND, représentant, avenue de la Marine, Tunis.

## RESTAURANT DU BUFFET

DE LA GARE DE LA GOULETTE

Repas sur commande ; déjeuners et diners à prix fixe et à la carte.

Prix modérés

## FABRIQUE DE CORSETS

2, rue des Tanneurs

(près la Gare Italienne)

Mme CHEMLA

Corsets sur mesure, de tous modèles depuis 8 francs en baléines

Demandez le nouveau modèle **Ceinture Belge**, légeteté, souplesse, élégance et solidité, même modèle en confection : cinq francs.

GRANDE

## Fabrique d'articles de voyage

### A. SALAMA

Tunis. — Rue des Glacières 18.

### SPECIALITÉ D'EMBALLAGE

POUR

Meubles, verreries et articles orientaux. Très bien soigné et garanti sur facture

N.-B. — La maison fait toutes les réparations d'articles de voyage.

### GRÉDIT FONCIER DE TUNISIE

Société anonyme, capital : 10,000,000

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. — Avances sur récoltes — Garde de titres. — Reports. — Paiement et escompte de coupons. — Ordres de bourse au comptant et à termes — Dépôts à vue et à échéances fixes. — Encaissements et recouvrements. — Emissions. — Souscriptions. — Chèques et lettres de crédit.

achat et vente

### D'OBJETS MOBILIERS

LITERIE EN LOCATION

E. COLLOT

32 et 34, rue Al-Djazira. — TUNIS  
Dépôt au Marché Libre,

## GRAND BAZAR TUNISIEN

Maison Universelle

### A. BEAUCAINE & C<sup>ie</sup>

rue Al-Djazira. — TUNIS

ENTREE LIBRE

TÉLÉPHONE

PRIX FIXE

Bijouterie — Horlogerie — Orfèvrerie Christoffe  
Articles d'éclairage, de ménage et de voyage — Parfumerie — Brosserie — Vannerie  
Maroquinerie — Faïences — Porcelaines — Verrerie — Cristaux  
Mercerie — Bonneterie — Lingerie — Chaussures — Confiserie — Conserves  
Vins — Liqueurs

### EXPÉDITIONS DANS L'INTÉRIEUR

## Au Mouvement Perpétuel

TUNIS — 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS

SUCCURSALE A BIZERTE

### Auguste MARTIN, Sellier-Bourelrier

Spécialité de Harnais de luxe — Fournitures d'Ecurie — Harnais d'Occasion et Echange — Couvertures d'Attente — Réparations en tous genres,

GRANDS MAGASINS DU

## LOUVRE

PARIS

### Exposition Générale des Nouveautés d'Hiver

Les Grands Magasins du Louvre, à Paris, expédient franco et gratis leurs collections complètes d'échantillons de tous les tissus, ainsi que leurs Catalogues de modes, devis, renseignements, etc.; il suffit d'en faire la demande par lettre affranchie à M. le Directeur des Grands Magasins du Louvre, à Paris.

### EXPÉDITIONS

Toutes les commandes de 25 francs et au-dessus, à destination de Tunis et de toutes les localités desservies par une gare de chemin de fer, sont expédiées entièrement franco de port à l'exception des meubles et articles lourds et encombrants.

Agent expéditeur pour la Tunisie : M. MARICHAL, rue de la Commission, à Tunis, seul autorisé par les Grands Magasins du Louvre, qui se chargera du dédouanement sur l'ordre de nos Clients.

## FORGES DE LA PROVIDENCE

MARCHIENNE-AU-PONT (Belgique)

Spécialité de Poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce, d'après croquis; — Charpentes et Ponts en fer et en acier.

La société se charge, à des prix fort modérés, de confectionner les Gîtages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressées. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans d'après les dessins des maçonneries.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI.

43 rue des Glacières

## COMPAGNIE L'AIGLE

Société anonyme d'assurance à primes fixes contre l'incendie

Agent général pour Tunis et la Tunisie : Raymond VALENSI; Bureaux, rue Al-Djazira, 41. — TUNIS.

## AGENCE AGLOT

6, Rue de Rome

### SERVICE des BAGAGES

de la Goulette-Tunis vice versa

Opérations de douane, consignation, commission, expéditions en grande et petite vitesse.

## COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : Quinze Millions entièrement versés

Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande

Escompte, Recouvrement, Avances et titres et marchandises, Chèques et lettres de crédit sur tous pays. Encaissements de coupons Ventes, Achat sur garde de titres.

Intérêt bonifié aux déposants de fonds 3 0/0. — Emission de bons produisant trois et demi (3 1/2), quatre (4) et quatre et demi (4 1/2).

## DOMAINE POTIN

VIN ROUGE

VIN BLANC -- EAU-DE-VIE

S'adresser au dépôt : 7, rue de la Poste

## MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE

La Banque Tunisienne de Prêts sur gages, propriétaire des Monts-de-Piété de Tunisie, concédés par décrets beylicaux, délivre des bons de caisse dont la valeur est représentée et garantie par les avances sur gages effectués par le Mont-de-Piété de Tunis

### TAUX DES INTÉRÊTS

Bons à trois mois, 3 0/0 par an ; bons à six mois, 4 0/0 par an ; bons à un an, 5 0/0 par an ; bons à deux ans, 6 0/0 par an.

Les intérêts sont payables par trimestre échu.

S'adresser à TUNIS à la direction des Monts-de-Piété de la Tunisie, cité Samama.

La Caisse est ouverte : de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 h. du soir.

## VILLA DES FLEURS

ÉTABLISSEMENT DE PLAISANCE

à 10 minutes de Tunis, Route de l'Ariane, près le Jardin d'Essai

salons pour noces et banquets

Déjeuners et dîners sur commande — Casse-croute à toute heure

JEUX DIVERS — TIR FLOBERT — BALANÇOIRES

### SERVICE RÉGULIER D'OMNIBUS TOUS LES JOURS

La semaine : à 4 1/2 et 5 1/2 du soir — Le dimanche : à 3, 4, 5 et 6 h. du soir  
20 centimes par place

En dehors de ces heures l'omnibus est à la disposition du public

## Absinthe et Liqueurs Supérieures

### CUSENIER

J. MALLET, seul agent à Tunis pour la Tunisie et Malte

## BOIS DU NORD

SUCCURSALE D'ESSVIK

Ouverture des Chantiers, Enclos de la Douane — TUNIS

### VENTE DE BOIS DU NORD

Madriers, Bastins, Planches et chevrons de toutes dimensions et qualités

SPECIALITÉ POUR MENUISIERS

Montants de portes, fenêtres et persiennes — Parquet

Le tout vendu à des prix défiant toute concurrence.

## "AUX JOCKEYS"

16, RUE AL-DJAZIRA, 16

## Grande Sellerie Anglaise

R. CARONARO, Propriétaire

Spécialité de Harnais de luxe — Réparations en tous genres des prix défiant toute concurrence.

### RÉGÉNÉRATEUR

UNIVERSEL des CHEVEUX de Madame S. A. ALLEN.

Un seul flacon suffit pour rendre aux cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles. Cette préparation les fortifie et les fait pousser. Prospectus franco sur demande. Chez les Coiff. et Parf. Fab. : 26 Rue Etienne Marcel (ci-devant 92 Bd. Sébastopol), Paris.



Agent en Tunisie pour la vente en gros, M. AVICER, pl. du Tribunal, Tunis.

Demandez partout

## LA BIÈRE KESSLER

hygiénique garantie naturelle

Expédition à l'intérieur

## SOCIÉTÉ J. et A. PAVIN DE LAFARGE

Propriétaires des Carrières et Usines du TEIL

(Lafarge Soullier-Brunot) de Ruas (Société anonyme Clère) et de Meysses (Ardèche)  
CAPITAL SOCIAL : 8.800.000 Francs

CHAUX ÉMINEMMENT HYDRAULIQUE DU TEIL

Seule marque admise pour les travaux en eau de mer et tous les travaux de l'État et des grandes Compagnies sans exception connue dans le monde entier permettant à cause de l'homogénéité résultant de sa fabrication en grandes masses (1000 tonnes par jour environ) des dosages réduits.

CIMENT PORTLAND LAFARGE GRIS ET BLANC

Spécialité pour dallages sur place, trottoirs, enduits, cuves, etc.

CIMENT A PRISE PROMPT (GRENOBLE)

Qualité supérieure spéciale pour moulages et travaux délicats.

MATÉRIAUX ARTIFICIELS EN CEMENTS PORTLAND LAFARGE COMPRIMÉS

Dalles de toutes dimensions, carreaux de toutes sortes, représentation de M. Lauzun pour les carreaux lithoïdes. — Tuyaux pour conduites d'eau (75 0/0 d'économie sur les tuyaux en fonte brique en ciment et en chaux hydraulique. — Pierres artificielles, balustres, escaliers livrés longtemps après la fabrication.

Pour toutes commandes, demandes de renseignements, s'adresser à M. SCHWICH, ing<sup>r</sup> civil des mines à l'usine de MM. J. et A. Pavin de Lafarge, rue Es-Sadikia, en face la gare française où se trouvent les bureaux

TUNIS. — Imp. Franco-Tunisienne.

## Au Cadran Universel

M. Charles Kloth a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert un nouveau

MAGASIN D'HORLOGERIE ET JOAILLERIE

sous l'enseigne :

## AU CADRAN UNIVERSEL

17, Avenue de France, Maison Tabone.

tout en continuant à exploiter son magasin de la rue de la Commission.

## HOTEL-RESTAURANT "LA TOSCANE"

TUNIS. — Rue Al-Djazira, N° 17. — TUNIS

CUISINE FRANÇAISE ET ITALIENNE — PENSION AU MOIS

Repas : Déjeuner, 2 fr. — Dîner, 2 fr. 50. — Dîner sur commande

Une bonne cuisine et un service très soigné font espérer au propriétaire une nombreuse clientèle

VINS DE TOUTES QUALITÉS — SALONS PARTICULIERS

Pension convenable pour M.M. les Employés

## Messageries Françaises

DEMANGE & C<sup>ie</sup>

Service Quotidien Régulier

entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa

Service des Dépêches

Transport des Voyageurs et de la Messagerie



Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi

BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse au Café du Commerce

## DRAPERIE ET HAUTE NOUVEAUTÉ

Articles anglais et français

MAISON FRANÇAISE

PRIX MODÉRÉS

A. LANNELONGUE, tailleur

5, Rue de la Poste, à côté de la Brasserie Vincent. — TUNIS

Maison PIERRE AUVIN. — TUNIS

## MARBRES BRUTS et OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique Grèce et Italie

CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires

Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : rue d'Italie.

N.-B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux.

## GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

AIMÉ EYRIÈS

TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits

Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers

Maison de gros et de détail

Demandez partout

## APÉRITIF BELLOT

ABSINTHE ET AMER CONILH

Bellot, distillateur à Tunis

rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de VICHY  
Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

SAISON D'AUTOMNE

## A LA VILLE DE PARIS

TUNIS. — 8, rue de l'Église, 8. — TUNIS

Grand arrivage de Tissus en tous genres, Haute Nouveauté  
Foulards, Batiste, Mousseline, Tissus, Crêpe en tous genres, Costumes brodés, Dentelles, Ombrelles, Chapeaux pour Dames et Enfants, Ganterie, Lingerie, etc., etc.

APERÇU DE QUELQUES PRIX

Toilettes de première communion,	Peignoirs en belle percale, depuis..	3 75
corsage à gros plis garni dentelle, jupe unie, voile et ceinture mousseline, depuis..... Fr.	Jupes en soie, depuis.....	12 95
5 95	Foulard pour robes, depuis.....	2 75
Blouses russes, depuis.....	Tulle moustiquaire, quatre mètres de large.....	4 75
2 75		

Une première coupeuse, arrivant de Paris, dirige l'atelier de couture.

Livraison de Costumes en 24 heures

Compagnie générale des

## BATEAUX A VAPEUR A HÉLICE DU NORD

SIÈGE SOCIAL : 4, Quai de la Citadelle, à DUNKERQUE

AGENCE DE TUNIS

SERVICE RÉGULIER

Le vapeur français CAMBRAI cap. DUBEDAT attendu de Dunkerque, La Palice et Marseille vers le 28, repartira le 30 du même mois pour Alger, Bordeaux et Dunkerque.

Pour fret, passages et renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue de Danemark.

L'Agent, A. MODIGLIANI.

Le gérant: POULARD DU PALAIS